Rapport Cité de l'énergie® **Re-Audit**
Ville de RENENS

Table des matières et état d'avancement

Version : 27.4.2009

RCECh1à4Renens20130416at.doc

Etabli le : 16 avril 2013

Les chapitres et documents suivants doivent faire partie de la demande de certification :

Chapitre 1	**Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie :** Avec motivations, contient toutes les signatures et engagements envers l'Association	☒ Oui	☐ Non
Chapitre 2	**Portrait de la** Commune : Structure, organisation, indices, intégration de la politique énergétique dans les actions de la commune	☒ Oui	☐ Non
Chapitre 3	**Etat de la situation et instruments de travail :** Aperçu de l'évolution, objectifs et programme de politique énergétique, catalogue de mesures	☒ Oui	☐ Non
Chapitre 4	**Références et documentation :** Documents présentant les chiffres et les activités de manière compréhensible	☒ Oui	☐ Non
Chapitre 5	**Rapport d'audit** partie 1 (vérification) et partie 2 (contrôle de l'évaluation) *(non requis pour la reconnaissance Partenaire en processus)*	☒ Oui	☐ Non

Le chapitre 6 contient la confirmation de certification ou la reconnaissance Partenaire en processus

Chapitre 6 **Commission du Label / Association Cité de l'énergie :** Corrections apportées à l'évaluation, procès-verbal sur la décision et la confirmation de la Commission du Label

Ce rapport Cité de l'énergie est élaboré par le conseiller Cité de l'énergie et s'adresse :

- Aux autorités communales et aux services administratifs. Le rapport documente les résultats pour lesquels le Label Cité de l'énergie a été attribué.
- Au groupe de travail ou à la commission communale mettant en œuvre les activités de certification. Le rapport sert de base pour un contrôle efficace et précis du programme de politique énergétique et aide par le conseiller Cité de l'énergie lors des évaluations annuelles.
- A toutes les autres personnes qui désirent s'informer de manière détaillée sur l'évolution des activités et des mesures concernant l'attribution et la confirmation du label Cité de l'énergie®.

En cas de certification pour le label Cité de l'énergie, ce rapport s'adresse également :

- Au Service cantonal de l'énergie, comme base pour sa prise de position.
- Aux auditeurs, en tant que base pour l'audit et pour la demande à la Commission du Label pour l'attribution / confirmation du label à la commune.

Rapport Cité de l'énergie®
Ville de RENENS

Chapitre 1 : Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie :

RCECh1à4Renens20130416at.doc

Etabli le : 13 avril 2013

La Ville de

RENENS

représentée par

M. Jean-Marc DUPUIS

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

☒ le label Cité de l'énergie®

☐ la reconnaissance Partenaire en processus

et demande au Forum European Energy Award e. V. de lui décerner

☐ le label Cité de l'énergie® gold, soit le European Energy Award® gold

Représentant de la ville

Nom / Prénom	Dupuis Jean-Marc
Fonction	Municipal
Adresse	Administration Communale, Rue de Lausanne 33, Case postale 542, 1020 Renens 1
Téléphone / Fax	021 632 71 11 / 021 632 71 99
e-mail	jean-marc.dupuis@renens.ch

Personne de contact dans la commune :

Nom / Prénom	Schweingruber Frédéric
Fonction	Responsable environnemental
Adresse	Centre Technique Communal | Rue du lac 14 | 1020 Renens
Téléphone / Mobile	T 41 21 632 74 18 / M 79 856 33 73
e-mail	frederic.schweingruber@renens.ch

Conseiller Cité de l'Energie

Nom / Prénom	Turiel Antonio
Adresse	Ch. de Mornex 3, 1003 Lausanne
Téléphone / Fax	021 311 24 64 / 021 311 24 70
e-mail	turiel@serec.ch

1.1 Nombre de points potentiels et atteints (mis au point selon rapport d'audit, chapitre 5)

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	419.00	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie (50 %)	209.50	Pt.	
Points nécessaires pour le label „european energy award gold" (75 %)	314.25	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	285.10	**Pt**.	**68,04 %**

1.2 Bases pour l'évaluation

Points forts de la politique énergétique de la Ville

La Ville de Renens compte, en 2013, plus de 20'000 habitants. Elle se situe dans le district de l'Ouest lausannois, au cœur d'une région largement urbanisée. Chef-lieu de ce district, elle est actuellement la 4ème ville du Canton de Vaud en termes démographiques et fait partie de l'agglomération Lausanne – Morges (PALM), où de nombreux projets intégrant mobilité et urbanisme sont en cours, notamment le développement des lignes TP.

Renens bénéficie de nombreuses infrastructures scolaires, sportives, sociales et culturelles. C'est une cité active et moderne, située au centre d'un nœud important de communications routières et ferroviaires. Elle est bien desservie par les transports publics et est proche du site universitaire de Dorigny (UNIL et EPFL). Le centre-ville, près de la gare, est animé par de nombreux commerces, cafés et restaurants. La place du Marché est un lieu de rencontres très apprécié des citoyens. De nombreuses animations s'y déroulent et un marché coloré a lieu tous les samedis matin et les mercredis après-midi. Une rue piétonne agrémente le tout. Le reste de la ville est composé d'immeubles locatifs mais aussi de quartiers de villas. Les espaces verts sont nombreux. Ils sont composés de forêts et de nombreux parcs publics aménagés pour la détente et offrant de nombreux jeux pour les enfants. Les industries ont progressivement disparu et ont laissé la place à des activités tertiaires. La population étrangère représente un peu plus du 50 % de la population totale. Plus d'une centaine de nationalités sont représentées, venant des cinq continents. Il faut noter qu'une partie importante d'étrangers sont nés en Suisse et y vivent, pour certains, depuis de nombreuses années.

Renens est également très active dans le développement durable, où les aspects énergétiques et environnementaux figurent en bonne place. Cette dynamique est rattachée au logo et au slogan "Renens Ville durable".

Grâce aux réalisations et projets effectués sur son territoire, Renens s'est vu récompensée, pour la première fois, par le label « Cité de l'énergie » en 2005. Celui-ci a été renouvelé pour la deuxième fois en 2009. Ce label a contribué à la mise en place d'une politique énergétique, avec pour motivation la promotion et le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la mobilité durable et la sensibilisation de la population. Parmi les principales réalisations, on notamment citer :

- Adoption de la vision de la société à 2000 watts.
- Planification et réalisation urbaines selon les prinicipes des quartiers durables.
- Etiquetage Display pour les bâtiments communaux.
- Assainissement de l'éclairage public avec installations de LED.
- Plan de mobilité pour le personnel communal.
- Mise en zone 30 km/h de toute la Ville, hors axes principaux.
- Réalisation de la gare de Malley-Prilly.
- Fonds communal pour le développement durable : subventions communales pour encourager à la protection de l'environnement.
- Aménagement des espaces publics du centre-ville (prix du flâneur d'Or 2011).

Mais la Ville de Renens a également de nombreux projets planifiés qui vont changer son visage dans les années à venir. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- L'extension du réseau de chauffage à distance en partenariat avec les communes de Prilly et Lausanne : CADOuest.
- Le réaménagement de la gare et des places nord et sud ; renforcement de l'interface multimodale à vocation régionale.

Le projet de requalification de la gare de Renens a été désigné comme lauréat du Prix FLUX (2011), qui constitue l'une des principales distinctions dans le domaine des transports publics.

Principes de la politique énergétique *(voir détails au chapitre 3.2)*

Les principes de la politique énergétique de la Ville de Renens sont un fil conducteur pour les autorités et l'administration. Ils servent également de moyen de communication aussi bien pour les citoyens que vis-à-vis des acteurs privés et publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Ville. Leur principal but est un positionnement clair de la Ville dans le domaine de l'énergie, en particulier, et du développement durable, en général. Ils exposent la "philosophie d'entreprise" de l'administration communale en ce qui concerne le domaine énergétique.

Dans cette perspective, en tant que commune engagée dans le processus « Cité de l'énergie », la Ville de Renens agit dans le respect des principes **de durabilité** (prise en compte des aspects touchant le développement durable), **d'exemplarité** (adoption d'une attitude exemplaire dans toute action et réalisation), **d'efficacité** (recherche de rendements optimaux et élevés) et **de créativité** (mise en place de processus et de solutions innovantes).

Ses principes sont concrétisés dans des objectifs spécifiques clairs, touchant notamment les constructions, les réseaux d'énergies (électricité, chauffage notamment), la mobilité et l'information/ sensibilisation.

1.3 Mesures les plus importantes dans les différents secteurs

Cf. fichier « RCECh1-3Renens20130416at » du Management tool.

Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels

Cf. fichier « RCECh1-3Renens20130416at » du Management Tool.

	Mesures	Maximum	Potentiel	Effectif		Planifié	
1	**Développement, planification urbaine et régionale**	**84**	**82**	**67.6**	**82%**	**10.0**	**12%**
1.1	Plan et stratégie	32	30	22.6	75%	6.8	23%
1.2	Développement territorial	20	20	19.0	95%	0.0	0%
1.3	Instruments pour propriétaires fonciers	20	20	17.0	85%	2.0	10%
1.4	Autorisation de construire & contrôle	12	12	9.0	75%	1.2	10%
2	**Bâtiments de la collectivité et équipements**	**76**	**72**	**41.3**	**57%**	**5.6**	**8%**
2.1	Gestion énergie et eau	26	26	17.9	69%	2.6	10%
2.2	Valeurs-cibles pour l'énergie, l'efficacité et l'impact sur le climat	40	36	18.8	52%	0.0	0%
2.3	Mesures Spéciales	10	10	4.6	46%	3.0	30%
3	**Approvisionnement, dépollution**	**104**	**39**	**18.1**	**46%**	**0.4**	**1%**
3.1	Stratégie d'entreprise, stratégie d'approvisionnement	10	4	2.9	73%	0.4	10%
3.2	Produits, tarification, information à la clientèle	18	12	6.5	54%	0.0	0%
3.3	Production locale d'énergie sur le territoire communal	34	14	2.4	17%	0.0	0%
3.4	Efficacité énergétique de l'approvisionnement en eau	8	0	0.0	0%	0.0	0%
3.5	Efficacité énergétique du traitement des eaux usées	18	6	4.1	68%	0.0	0%
3.6	L'énergie des déchets	16	3	2.2	73%	0.0	0%
4	**Mobilité**	**96**	**88**	**61.2**	**70%**	**5.4**	**6%**
4.1	Gestion de la mobilité dans l'administration	8	8	4.8	60%	1.2	15%
4.2	Réduction de la circulation et stationnement	28	25	18.5	74%	0.8	3%
4.3	Mobilité non motorisée	26	26	16.8	65%	0.0	0%
4.4	Transports publics	20	15	12.7	85%	1.0	7%
4.5	Marketing de la mobilité	14	14	8.4	60%	2.4	17%
5	**Organisation interne**	**44**	**44**	**38.6**	**88%**	**1.0**	**2%**
5.1	Structures internes	12	12	11.2	93%	0.0	0%
5.2	Processus internes	24	24	22.2	93%	1.0	4%
5.3	Finances	8	8	5.2	65%	0.0	0%
6	**Communication, coopération**	**96**	**94**	**58.3**	**62%**	**4.6**	**5%**
6.1	Stratégie de communication et de coopération	8	8	6.8	85%	0.8	10%
6.2	Communication et coopération avec pouvoirs publics	16	16	10.1	63%	0.0	0%
6.3	Communication et coopération avec économie, industrie, entreprises	24	22	9.9	45%	3.8	17%
6.4	Communication et coopération avec habitant•e•s et multiplicateurs locaux	24	24	10.5	44%	0.0	0%
6.5	Soutien aux intitiatives privées	24	24	21.0	88%	0.0	0%
	Total	**500**	**419**	**285.1**	**68%**	**27.0**	**6%**

Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels

Cf. fichier « RCECh1-3Renens20130416at » du Management Tool.
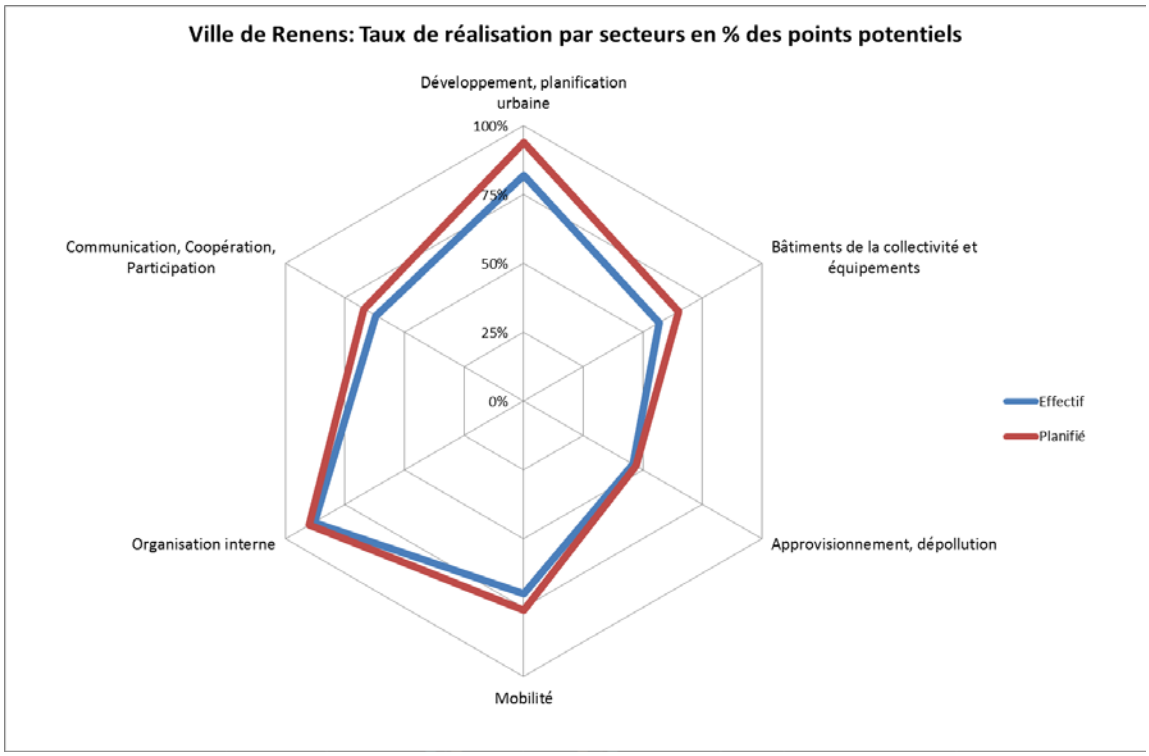
Le graphique suivant représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'action déjà mis en œuvre par la commune, ainsi qu'une projection de la situation après la mise en œuvre des mesures planifiées.